

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION LA TRÉMOUILLE

Document à conserver dans le cahier de liaison de  
votre enfant.

18, bd de la Trémouille  
Tel. Fax. :  
03.80.73.18.35  
E. mail : 0211351E@ac-dijon.f

**L'équipe éducative vous souhaite une bonne rentrée et une bonne année scolaire !**

Madame, Monsieur,

l'équipe éducative vous souhaite une bonne rentrée. Elle met tout en œuvre pour que l'accueil des enfants se fasse dans le respect du protocole sanitaire pour la santé de tous.

Vous trouverez ci-dessous des informations de début d'année ainsi qu'une fiche de renseignements (couleur blanche) à compléter ou actualiser. Je vous remercie de bien vouloir compléter, avec précision, les rubriques de cette fiche et de la retourner le plus rapidement possible, **vendredi 3 septembre 2021, dernier délai.**

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Direction: Mme Salmain-Normand

CP/CE1	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1/CM2	UEEA
Mme GOMBERT Mme PERROT	M. RENAUD Mme PERROT	Mme JAILLARD Mme PERROT	Mme BOSLAND Mme EVENO	M FEMENIAS Mme OGER	Mme HAMARD Mme OGER	Mme GIRARD

## RASED : Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté (RASED) et scolarisation des élèves handicapés

Enseignante spécialisée :

Mme Trécourt : 03.80.73.30.55

Psychologue scolaire :

Mme TOULOUSE : 03.80.46.45.51

Référente pour le handicap :

Mme Montant : 07.86.06.16.77

**HORAIRES : L'accueil des élèves se fait de manière échelonnée sur les entrées bd Trémouille et rue Prud'hon  
Se reporter au planning.**

Matin	Après-midi
8:45 <b>porte boulevard Trémouille :</b> classes de Mmes : GOMBERT (CP/CE1) JAILLARD (CE1/CE2) GIRARD (UEEA)	13:45 <b>porte boulevard Trémouille :</b> classes de Mmes : GOMBERT (CP/CE1) JAILLARD (CE1/CE2) GIRARD (UEEA)
8:40 : <b>grille rue Prud'hon</b> classes de : M. RENAUD (CP) Mme HAMARD (CM1/CM2)	13:45 : <b>grille rue Prud'hon</b> classes de : M. RENAUD (CP) Mme HAMARD (CM1/CM2)
8:45 : <b>grille rue Prud'hon</b> classes de : M. FEMENIAS (CM1/CM2) Mmes BOSLAND et EVENO (CE2/CM1)	13:50: <b>grille rue Prud'hon</b> classes de : M. FEMENIAS (CM1/CM2) Mmes BOSLAND et EVENO (CE2/CM1)

**Merci de porter un masque à l'entrée de l'école, de respecter une distance de 1 mètre entre chaque personne et de limiter les regroupements devant l'école.**

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires (tout enfant arrivant en retard perturbe le bon déroulement du dispositif). Pour la sécurité des élèves, **il est interdit de garer les véhicules sur les trottoirs**. Attention, **aucun service de garde n'est assuré par les enseignants à la sortie des classes**, en cas de retard des parents, les enfants resteront seuls ou devront se rendre au Centre de loisirs périscolaire s'ils sont inscrits. **Les enfants malades ne peuvent être accueillis à l'école. Il n'est pas possible de demander une dispense de récréation pour un enfant. L'école est obligatoire ; toute absence doit être justifiée en appelant ou en envoyant un courriel à l'école le jour même, en justifiant dans le cahier de correspondance de votre enfant.**

**D'avance, nous vous remercions.**

## ACCUEIL DES ENFANTS EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE

⇒ **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** encadrées par les enseignants de 16h05 à 16h50 (aide aux élèves, activités liées au projet d'école); par petits groupes déterminés par l'équipe pédagogique. Ces activités sont soumises à l'accord des parents.

⇒ **Accueil périscolaire** géré par la Ville de Dijon

Le centre de loisirs est ouvert dans les locaux de l'école, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7 h00 à 8 h35 et de 16 h50 à 19 h00; le mercredi midi de 11h45 à 12h30.

**Pour l'inscription, s'adresser à l'adjoint éducatif responsable du centre de loisirs**

**M. Philippe CHARMANDRE** au Tél: **06.82.83.07.28** (notez bien ce numéro dans votre agenda ou téléphone).

⇒ **Activités Péri-Educatives (APE)** encadrées par des animateurs de la Ville de Dijon de 16h05 à 16h50, sur inscription .

⇒ Un dispositif de **garde en pause méridienne** est prévu le mercredi de 11h45 à 12h30 et les autres jours de 11h45 à 12h30 **ou** de 13h15 à 13h50.

⇒ **Restauration scolaire** : un dossier d'inscription doit être constitué en ligne sur le site myDijon. **Inscription obligatoire sur le site pour cantine, TAP, périscolaire selon les modalités données par les services de la mairie.**

## REUNION D'INFORMATIONs AUX PARENTS D'ELEVES

Une réunion d'informations vous permettra d'avoir de plus amples détails sur la vie scolaire de votre enfant.

**vendredi 3 septembre 2021** : classes de CP uniquement comme annoncé dans un précédent courriel

**jeudi 9 septembre 2021** 17:30 niveau CE1, classe de Mme GOMBERT

**vendredi 10 septembre 2021**, 18:00, classes de Mmes HEMARD, BOSLAND/EVENO et M. FEMENIAS

En ce qui concerne la rencontre des parents des élèves de la classe de **Mme JAILLARD**, nous vous ferons parvenir dans les jours à venir un tableau à compléter. Nous souhaitons, pour cette classe, à titre expérimental, mettre en place une forme de rencontre différente. Pour la classe UEEA, la date sera donnée par l'enseignante.

## ÉLECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu le **vendredi 8 octobre 2021**

Le bureau des élections sera mis en place lors de la réunion d'informations qui se tiendra le **mardi 14 septembre 2021 à 18:00** (tous les parents qui souhaitent y participer sont cordialement invités).

## FOURNITURES, ASSURANCES ET APPELS A COTISATIONS COOPERATIVES SCOLAIRES

L'école fait le choix de fournir beaucoup de matériel. Chaque enseignant peut éventuellement vous faire parvenir une petite liste de fournitures. Pour toute sortie hors de l'école, une assurance couvrant les risques subis par votre enfant est obligatoire (assurance responsabilité civile et individuelle accident). Merci de nous fournir **une attestation de votre assureur ou de souscrire à celle proposée au moment de la rentrée**.

## AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE ET CONGÉS SCOLAIRES

Le temps scolaire est de 24h hebdomadaire pour les élèves (27h pour les enseignants), l'école fonctionne les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi. **ATTENTION : les dates des congés scolaires sont celles de la zone A (voir calendrier ci-après).**

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 <sup>er</sup> septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

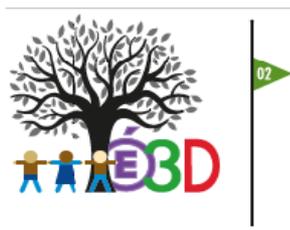
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutent le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours.

Nous vous rappelons que votre enfant est soumis à l'**obligation scolaire**, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir noter ces dates et programmer vos propres congés en fonction de celles-ci. Une autorisation exceptionnelle doit être demandée pour des vacances pendant le temps scolaire (formulaire à demander à la directrice.)

Par ailleurs, en cours d'année, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile et travail) afin que nous puissions vous joindre en cas de nécessité.

## LABELLISATION E3D

L'EEA Trémouille est labellisée « Ecole en Démarche de Développement Durable » niveau 2.



Ce label, décerné pour 5 ans, permet de reconnaître un engagement autour des deux volets du développement durable, qui fédère les élèves, les enseignants, les parents, les personnels techniques, les collectivités territoriales et partenaires institutionnels. Le premier volet éducatif permet de sensibiliser des futurs citoyens au développement durable. Le second, plus concret, inscrit les établissements scolaires dans une démarche pérenne de développement durable.

Le conseil d'élèves joue un rôle essentiel dans la sensibilisation au développement durable. Les représentants des classes sont élus chaque année durant la même semaine que les représentants de parents.

L'école s'est impliquée depuis plusieurs années dans la **collecte de bouchons plastiques** au profit de l'association « Bouchons 21 » <http://www.bouchons21.fr/>, dans la **collecte de petites cartouches d'imprimantes**.

N'hésitez pas à conserver les vôtres et à les verser dans nos containers. Ils sont régulièrement livrés à l'association.

**Date et Signature des parents**